

Moto-Glub: Sount Romer Contal

E-mail: Coach a dose a hormail of

Téléphone: 06-30-09-66-71

Organisateur technique: Calme vane certic

N° d'éprenve FFM: 496

Date: 9 Juillet 2023 Hen: arau & "Bel ous"

Sount Normet - Contal. 15

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 I LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course Lampon Jerome Licence: 079821 Président du Jury ou Arbitre* - Pagmien en C Licence: 018 721 Membre du Jury Markin Julien Licence: 248 626 Membre du Jury Delmas Thomas Licence: 213 663 Commissaire technique responsable Vignal Dominique Licence 135700 Responsable du chronométrage ---Licence:

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA GATEGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	GYEMOREF	TARIF ET DESCRIPTION
125 cc	13 Mini		12500	45 €
**************************************	li cen	CROIN	J- LUE - CEX _N.	J3C LAJ UNCO
Espori 85			75 cc	35 €
M X 2	15ans	+125cc	100 à 150 2T	arangen a maga ta a
21 5 7 - 2 1 10M - 100 0 0000	er en ermenen		1730 2504T	45€
P 44 (1945) 1940	13 ans	M.231. 360	100 à 125 2T	Frank and see ees voor v
M H	livences	NCO,_	LUE CEX - INTLA	J _ INJ
MX1	15 cus		151 a Soc 2T	456
	*** 5,000*0 (#*E) **	22 M 2 - 40 41 40	251 a 6504T	5 c c c cc ceremon
	hunces	ma nana	NO-LUECEX-	INTLAJ - JUJ
Verbrans	400ms		2-3-4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.



RÈGIEMENT PARTICULIER 2023 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / OUAD

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

□ OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place) **⊠**NON **≥**

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 I REGLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6	7	ntédicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ... Sou huen geroud

Nombre d'ambulance(s)

ARTICLE 7 ILE SITE DE PRATIQUE

Accès:

Nom du site ... Cercuir de Bel Air

Adresse 220 Saint Namel

CAPACITÉ MOTO:

Pendant les essais :

En manche:

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR .

Pendant les essais:

En manche:

Caractéristiques :

Largeur de la grille3. 2..... pla un

Longueur de la ligne droite de départ ... + o m

Nombre d'OCP* ___________*
*Officiels Commissaires de Piste



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

TSETTO TOTO PUR DATE: 6-4-2023

MOTO CLUB Saint Mamet - Cantal 179.D:11.11.00:

DATE:

n 7 AVR. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de Ille-Neuve 26600 LA ROCHE DE GEUN Tet: 04 75 55 22 50

TSADA ATTA

DATE:

NUMÉRO:

15H00/20H00	SAMEDI 8 JUILLET 2023 CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	T
16h00	VISITE DU CIRCUIT	
The state of the s	DIMANCHE 09 JUILLET 2023	
7 H00/8H00	CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	T
7h30	BRIEFING COMMISSAIRES	
8H15	BRIEFING PILOTES CHAMPIONNAT France MX2	
HORAIRES	CATEGORIES	TENADO
8H00/8H15	ESSSAI LIBRE 125 LIGUE	TEMPS
8H20/8H35	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE 1 LIGUE	15 MIN
8H40/8H55	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE 2 LIGUE	15 MIN
9H00/9H20	ESSAI LIBRE CHAMPIONNAT France MX2	15 MIN
9H25/9H40	ESSAI LIBRE 85 LIGUE	20 MIN
9H45/10H00	ESSAI CHRONO 125 LIGUE	15 MIN
10H05/10H20	ESSAI CHRONO OPEN GROUPE 1 LIGUE	15 MIN
10H25/10H40	ESSAI CHRONO OPEN GROUPE 2 LIGUE	15 MIN
10H45/11H00	ESSAI CHRONO 85 LIGUE	15 MIN
11H05/11H10	TEST DEPART CHAMPIONNAT France MX2	15 MIN
11H10/11H30	ESSAI CHRONO CHAMPIONNAT France MX2	5 MIN
	REPAS -ENTRETIEN -ARROSAGE	20 MIN
L2H45/12H50	TOUR DE RECONNAISSANCE ARROSAGE 125 LIGUE	T
L2H50/13H10	1ère MANCHE LIGUE 125	45.540
L3H15/13H35	1ère MANCHE OPEN GROUPE 1 LIGUE	15 MIN + 1 T
3H40/14H00	1ère MANCHE OPEN GROUPE 2 LIGUE	15 MIN + 1 T
14H05/H-10	TOUR DE RECONNAISSANCE MX2	15 MIN + 1 T
.4H15/14H45	1ère MANCHE CHAMPIONNAT France MX2	25.000
4H50/15H10	1èreMANCHE 85 LIGUE	25 MIN + 1 T
	PAUSE - ENTRETIEN -ARROSAGE	15 MIN + 1 T
5H40/15H45	TOUR DE RECONNAISSANCE ARROSAGE 125 LIGUE	
5H45/16H05	2ème MANCHE LIGUE 125	4F AAIS
L6H10/H-10	TOUR DE RECONNAISSANCE MX2	15 MIN + 1 T
6H20/16H50	2ème MANCHE CHAMPIONNAT France MX2	0
6H55/17H15	2ème OPEN GROUPE 1 LIGUE	25 MIN + 1 T
7H20/17H40	2ème OPEN GROUPE 2 LIGUE	15MIN + 1 T
7H45/18H05	2ème MANCHE 85 LIGUE	15MIN + 1 T
	115 REMISE DES PRIX 125/MX2FRANCE/OPEN /85	15 MIN +1 T